

Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM2 – MM2

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein (validant 20 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements libres (optionnels)	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 sont validés à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.
Toute absence à deux gardes pendant l'année, entrainera la non-validation de l'UE garde, et pourra impliquer un redoublement.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Les enseignements libres validés

- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

Modalités de
Contrôles des Connaissances
et des compétences

MM2

Enseignements théoriques	1 ^{ère} session									2 ^{ème} session			ECTS	CM						
	T1			T2			T3			Points	Nature*	Durée**								
	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée											
Maladie infectieuses	20	CC+E	1 h							20	E	1 h	2	10h						
Endocrino/Diabétologie/Nutrition	20	E	1 h							20	E	1 h	2	18h						
Viellissement-Gériatrie	20	CC+E	1 h							20	E	1 h	2	12h						
Pédiatrie	20	CC +E	1 h							20	E	1 h	3	24h						
Médecine Légale (4x2h présentiel + 4x2h en podcast)	20	E	1h							20	E	1h	2	16h						
Urologie										20	E	1 h	20	E	1 h	2	12h			
Néphrologie										20	E	1 h	20	E	1 h	2	16h			
Gynécologie et obstétriques										20	E	2 h	20	E	1 h	3	35h			
Pharmacologie										20	E	1 h	20	E	1 h	2	18h			
LCA										20	E	2 h	20	E	2 h	3	12h			
Psychiatrie													20	CC+E	1 h	20	O		2	8h
Cancérologie													20	CC+E	30 mn	20	E	30 mn	1	10h
Neurologie/Neuro-Chirurgie				20	E	1 h	20	E	1 h				2	22h						
Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique				20	E	1 h 30	20	E	1 h 30				3	18h						
												31								

Enseignements pratiques			ECTS
ECOS facultaires	ECOS - 5 stations		2
Stages hospitaliers	4 périodes		8-6
Gardes	Valider 25 gardes avant la fin du MM3 dont 4 gardes minimum à effectuer au cours du MM2. Le quota de 4 gardes minimum est comptabilisé du 1er octobre au 30 avril (une première évaluation est faite lors des délibérations du mois de juin). Un étudiant ayant une absence injustifiée en garde devra effectuer 4 gardes supplémentaires entre les délibérations du mois de juin et du 15 août sur avis du jury lors des délibérations de 1ère session		1
Total ECTS			42

Enseignements libres (optionnels)					ECTS
Stage M1 Recherche/ UERSH/ Médecine Générale/ Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement citoyen**	Ecrit ou Oral ou Pratique	4 à 12			

Enseignements complémentaires			ECTS
C21 niveau 2 "métiers de la santé"	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2
Thèmes prioritaires	QCM en ligne		/
TOTAL ECTS			48

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit